

BAC PROFESSIONNEL

Aménagement et Finition du Bâtiment

Le Bac Professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment » est un diplôme de niveau IV ouvert aux élèves sortant de 3ème.

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

(à titre indicatif)

Disciplines	Seconde	Première	Terminale
Enseignement Professionnel	15h	13h	13h
Accompagnement personnalisé	2h30	2h30	2h30
Economie/Gestion	1h	1h	1h
Prévention Santé Environnement	1h	1h	1h
Enseignement général de spécialité	2h	2h	2h
EPS	2h	3h	2h
Arts Appliqués / culture artistique	1h	1h	1h
Anglais	2h	2h	2h30
Maths / Sciences	4h	4h	4h30
Français / Histoire Géo Education civique	5h	4h30	4h

Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée
E.1 : Épreuve scientifique		3		
Sous-épreuve E11: Mathématiques	U.11	1,5	CCF	
Sous-épreuve E12 Sciences physiques et chimiques	U.12	1,5	CCF	
E.2 : Épreuve d'analyse et de préparation		4		
Sous-épreuve E21: Analyse technique d'un ouvrage	U.21	2	Ponctuel écrit	3h
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	U.22	2	Ponctuel écrit	4h
E.3 : Épreuve de : Réalisation d'un chantier		10		
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U.31	2	CCF	
Sous-épreuve E32 : Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	U.32	3	CCF	
Sous-épreuve E33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration	U.33	3	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie - Gestion	U.34	1	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé environnement	U.35	1	CCF	
E.4 : Épreuve de langue vivante	U.4	2	CCF	
E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique		5		
Sous-épreuve E51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h00
E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF	
E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF	
Épreuve facultative (2) Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	20mn (1)

(1) dont 5 mn de préparation

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » intervient sur chantier pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), pour la pose de revêtements (murs, sols), travaux d'isolation thermique et phonique et pour l'application de produits de finition à l'extérieur et l'intérieur.

Au sein de l'entreprise et sur site, son activité consiste à :

- préparer la réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier de chantier (plans, descriptif), des techniques et normes en vigueur, en prenant en compte les contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés de mise en œuvre,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

La formation,

s'étend sur trois années et comprend :

- une formation technologique du bâtiment et des matériaux
- une formation professionnelle de mise en œuvre :
- travaux de peinture et revêtements muraux,
- travaux d'isolation
- travaux d'aménagement (cloisons, plafonds...),
- travaux de revêtements de sols souples,
- travaux de revêtements de sols durs.
- une formation générale.

Elle est primordiale pour envisager une poursuite d'études.

La formation comprend des périodes de formation en milieu professionnel de 22 semaines réparties sur les trois années dans des entreprises définies par le lycée.

Certification intermédiaire

L'élève, durant l'année de 1ère, passe le BE « Aménagement - Finition » en Contrôle en Cours de Formation sauf le français / histoire-géo.

Les poursuites d'études

Brevet de Technicien Supérieur
« Aménagement - Finition »

